

Accélérer la réindustrialisation ? Chiche !

Parvenir à 600 créations nettes d'usines d'ici 2027 ? Instaurer une « commande publique plus responsable » davantage tournée vers l'achat de produits français et européens ? Favoriser une fiscalité verte pour attirer les investissements ? Agir sur les réglementations européennes ou encore simplifier les conditions d'implantation des entreprises ? A tous ces objectifs annoncés par la présidence de la République ce 11 mai pour l'industrie, FO Métaux ne peut qu'applaudir : notre Fédération plaide pour de telles mesures depuis de nombreuses années au travers de ses publications pour la défense de l'industrie sur notre territoire.

Néanmoins, c'est avec prudence que se réjouit notre organisation. D'abord parce qu'elle sait que les annonces peuvent souvent être sans lendemain, et qu'elle attend donc du concret pour juger, même s'il n'est jamais trop tard pour bien faire ! Ensuite, parce qu'il a fallu six années de présidence au chef de l'Etat pour s'apercevoir de l'importance d'une industrie forte dans notre pays, sachant que, comme ses prédécesseurs, il a parfois contribué à l'affaiblir avant de vouloir aujourd'hui lui redonner toute sa place. A cet égard d'ailleurs, en dénonçant la désindustrialisation comme le fruit d'un « choix presque idéologique », l'exécutif montre une nouvelle fois qu'il n'est pas une contradiction près !

Autre motif de circonspection : le chiffrage du projet, qui reste très imprécis. Les 700 millions d'euros annoncés pour améliorer les formations aux « métiers d'avenir » risquent de ne pas suffire à relever le défi. Rien ne dit comment sera financé le crédit d'impôt « industrie verte », ni s'il aura des contreparties, notamment en termes d'emploi. Quant au changement des critères d'attribution du bonus automobile, s'il est souhaitable qu'il permette de ne plus le voir bénéficier aux fabricants asiatiques ou américains, on peut déplorer que la logique ne soit pas poussée plus loin en favorisant une préférence française plutôt que seulement européenne.

Si FO Métaux ne peut que saluer la tardive prise de conscience et assurer qu'elle sera présente pour accompagner, préciser et déployer ces mesures, notre organisation veillera avant tout à ce que les salariés, trop habitués à payer le prix du changement, en soient cette fois les bénéficiaires.

Paris, le 12 mai 2023

Contact :

Frédéric Homez, secrétaire général

Tél : 01.53.94.54.00